



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 15 mars 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**Conférence du dialogue social**

**Lundi 15 mars 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Nous venons d'achever avec les partenaires sociaux la 3<sup>ème</sup> conférence du dialogue social.

Celle-ci intervient alors que la crise sanitaire joue les prolongations et qu'en France comme ailleurs en Europe, une recrudescence des contaminations comme des hospitalisations est observée.

Plus que jamais dans ce contexte, le dialogue social, la concertation apparaissent comme des nécessités absolues. Ce dialogue et cette concertation sont d'ailleurs continues et les relations avec les syndicats et les organisations d'employeurs sont constantes avec le Gouvernement, et les ministères.

Le dialogue social est d'ailleurs productif, puisqu'il a permis la signature de deux accords interprofessionnels dans la période récente sur le télétravail et la santé au travail, sujet essentiel pour lutter contre la pandémie.

Dans les branches et dans les entreprises également, nous devons nous réjouir de la vivacité du dialogue social, comme en atteste la conclusion à ce jour de 10 800 accords d'activité partielle de longue durée, couvrant désormais 600 000 salariés, accords qui constituent des outils essentiels de protection de l'emploi dans la lutte contre les effets de la crise.

Sur ce point, les partenaires sociaux ont pris acte de l'ampleur des dispositifs d'accompagnement des salariés et des entreprises : activité partielle, fonds de solidarité, PGE, ainsi que des mesures sectorielles décidées pour soutenir des secteurs qui ont été fermés pour des motifs de sécurité sanitaire.

La conférence a débattu de la poursuite et de l'évolution de ces dispositifs dans les semaines et les mois à venir. En particulier, a été évoquée la situation des jeunes, particulièrement impactés par la crise économique et sociale, notamment s'agissant de leur insertion professionnelle.

Au terme de la conférence, j'ai fait part aux partenaires sociaux de trois séries de propositions et décisions.

### 1<sup>er</sup> sujet, 1<sup>ère</sup> priorité : l'emploi des jeunes

Pour continuer à encourager l'embauche des jeunes, et fort du succès du Plan « Un Jeune Une solution » et des 500.000 contrats d'apprentissage signés pour la seule année 2020, j'ai décidé de prolonger le soutien exceptionnel de l'Etat à l'apprentissage jusqu'à la fin de l'année pour donner à tous de la visibilité. Le maintien de cette prime exceptionnelle pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et quel que soit le niveau d'étude des jeunes embauchés, représente un effort budgétaire de 2,4 milliards d'euros pour l'Etat mais le Gouvernement estime qu'il est une nécessité.

Concernant la prime à l'embauche des jeunes, j'ai décidé de la prolonger jusqu'au 31 mai et de la recentrer, à partir du mois d'avril, sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC, dans une logique de sortie progressive des aides.

### 2<sup>ème</sup> sujet : la conférence a par ailleurs abordé le thème qui avait été mis à son ordre du jour dès la première séance de juillet, des « travailleurs de la deuxième ligne »

Il s'agit de manifester une reconnaissance aux salariés dont la présence au travail s'est avérée indispensable pour assurer la continuité économique du pays tout au long de la crise.

Au terme des échanges avec les partenaires sociaux, le Gouvernement a décidé d'autoriser à nouveau, comme ces deux dernières années, le versement en 2021 d'une prime défiscalisée et exonérée de cotisations sociales de 1000 euros.

Si son versement relève avant tout des entreprises, l'Etat doit aussi contribuer et encourager cet effort. Si les « travailleurs de la deuxième ligne » devront bien entendu en être les bénéficiaires privilégiés, cette prime sera pour autant ouverte à tous les salariés.

Il sera possible d'en augmenter le montant jusqu'à 2000 euros dans les entreprises et les branches professionnelles, soit qui auront conclu un accord d'intéressement d'ici la fin de l'année, soit auront ouvert une négociation sur la valorisation des métiers concernés.

Je souhaite que le maximum de branches s'engage dans cette démarche, notamment celles qui ne se sont pas emparées de ce sujet l'année dernière. C'est un enjeu d'attractivité de ces métiers.

### Enfin, nous nous sommes accordés sur une méthode pour préparer la sortie de crise.

Cela peut sembler paradoxal d'engager une réflexion sur la sortie de crise quand la situation sanitaire du moment reste à ce point tendue et incertaine.

Mais c'est une nécessité de nous y préparer, en abordant :

- d'une part, à court terme, la bonne manière de désarmer progressivement nos dispositifs de soutien aux entreprises et aux salariés, au fur et à mesure du retour à la normale et en prenant en compte la situation particulière des différents secteurs économiques ;

- d'autre part, des questions de moyen terme qui renvoient aux évolutions que cette crise a provoquées ou accélérées, qu'il s'agisse des comportements des consommateurs, des conditions de production ou encore des aspirations des salariés.

Cette concertation que nous mettons en place va d'abord permettre d'acquérir de la visibilité collective. A cet effet, nous avons soumis une méthode et un calendrier pour conduire cette concertation.

Aujourd'hui, le Gouvernement s'appuie sur la méthode que j'ai voulue, celle du dialogue et de la concertation. Je veux saluer devant vous cet esprit de responsabilité, la volonté des forces vives de notre économie de trouver des solutions adaptées pour le monde du travail et de contribuer à la relance du pays.

Autant, nous sommes totalement mobilisés sur la gestion de la crise sanitaire, autant nous avons le devoir de préparer la reprise et la sortie de crise. Mais nous devons le faire dans un cadre concerté, au niveau professionnel comme interprofessionnel.

Nous devons le faire dans un cadre ambitieux incluant la préparation aux changements durables induits par la crise.

Plus que jamais le dialogue social, dans le respect de nos différences et parfois de nos désaccords, constitue un antidote à la crise multiforme qui traverse notre pays et un levier pour la préparation de l'avenir.